

Trois regards «blessés» et «écœurés» sur la direction de l'enfance

TÉMOIGNAGES · Un père, une mère et un «ex-enfant» évoquent à chaud ou avec le recul des années en quoi l'intervention des services sociaux aurait aggravé la situation dans leur cas.

Les prises de parole de deux assistantes sociales démissionnaires de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), dénonçant les «dysfonctionnements» de cette institution, publiées le 23 avril dans nos colonnes, ont fait du bruit. Notre journal a reçu de nombreux messages, émanant pour la plupart de pères, mais aussi de mères. Ces écrits corroborent certains constats des «repenties» ou saluent leur volonté de «briser l'omerta pour remettre l'intérêt de l'enfant au centre». La délégation syndicale du personnel de la DGEJ estime en revanche que leurs propos «ne reflètent ni la réalité du terrain, ni l'engagement quotidien des équipes». Trois autres personnes, ayant eu à faire aux services sociaux vaudois, nous disent leur vérité.

Une mère, Alexandra, 36 ans

Alexandra explique s'être conditionnée à être parfaite et reste aujourd'hui

prisonnière de ce piège. «Cela a commencé suite à la menace de placer mes enfants que m'avait proférée l'assistante sociale de la DGEJ qui avait la charge de mon dossier. C'est un classique, comme je l'apprends par la suite. J'ai eu cinq assistantes différentes en cinq ans! Ironie de l'histoire, lorsque quelques années auparavant, j'avais signalé que le père de mes deux aînés dysfonctionnait gravement avec eux suite à notre séparation, rien ne s'était passé, mais quand c'est le directeur de l'école des enfants qui l'a fait, la machine s'est activée.» La Vaudoise demande alors à ce que ses fils bénéficient d'un éducateur à domicile lorsqu'ils vont chez leur père. «Cette demande a été refusée mais retournée contre moi et j'ai été soumise à une curatelle d'aide éducative.» La mère au foyer reproche aussi à la DGEJ d'avoir imposé à son aîné un traitement médicamenteux lourd deux années durant, sur la base d'un diagnostic médical erroné. La



Maintenant âgé de 43 ans, Jonathan garde un souvenir amer de son enfance rythmée par les décisions de la DGEJ. DR

Vaudoise a finalement réussi à se «libérer de l'emprise des services sociaux» grâce à un nouvel avocat plus combatif. Elle a aujourd'hui quitté le Canton de Vaud.

Un ex-enfant, Jonathan, 43 ans

«La DGEJ ne servait pas l'intérêt de l'enfant que j'étais et mes discussions avec des amis divorcés me donnent l'impression que rien n'a changé» Certains voisins pensaient qu'il finirait héroïnoman. Jonathan est un père et un mari aimant et un agent apprécié au sein de la police fédérale. Jusqu'à ses 13 ans pourtant, sa mère le battait quotidiennement. Dès le divorce de ses parents en 1986, le SPJ (ndlr: ancien nom de la DGEJ), entre dans sa vie. «Jamais je n'y ai eu la parole or toute autorité se doit de respecter ce droit d'être entendu! Mon enfance a été volée. Les services sociaux n'ont rien voulu voir. Plusieurs proches leur ont dénoncé la situation, mais ma mère a toujours conservé ma garde. Un jour, l'assistante sociale qui venait nous visiter m'a même sermonné:

«mais tu te rends compte de tout ce que ta maman fait pour toi?» Je ne lui répondais rien. J'avais peur et étais écœuré.» Le quadra déplore que son père bucheron toujours resté présent pour lui, a dû se contenter d'un droit de

visite de deux week-ends par mois. «Mamère a déménagé 17 fois en 15 ans. Son instabilité aurait dû mettre la puce à l'oreille des fonctionnaires censés me protéger... Mais elle excellait à se victimiser et à raconter des bobards et ça passait.» A 13 ans, Jonathan l'a empoignée. Les violences physiques ont cessé et les psychologiques se sont intensifiées. L'adolescent a pu se construire grâce à un pasteur, un professeur et un maître d'apprentissage: «Un jour, l'un d'eux m'a dit en me fixant dans les yeux: "Je mets de grands espoirs en toi. Tu iras loin!". Ça a été un tournant», se souvient-il ému. De son

«Rien de ce que fait le père ne trouve grâce aux yeux des assistantes sociales»

Un père, Alex*, 39 ans

enfance, Jonathan garde «une colère et un dégoût de l'injustice».

Un père, Alex*, 39 ans

Alex* n'a plus vu sa fille de 6 ans depuis trois mois. «Mon ex qui en a la garde, a décidé unilatéralement de ne plus honorer mon droit de visite hebdomadaire suite à une critique de ma part aux autorités sur sa manière de gérer notre petite.» Depuis, cet informaticien lausannois séparé en 2020, est rongé par le stress et la colère. «Cela influence mon travail, mon sommeil et mon alimentation». C'est à l'occasion de cette séparation très conflictuelle que la juge en charge avait demandé un rapport de la DGEJ sur la situation. Pour Alex, ce fut «l'entrée dans un système pervers, dysfonctionnel et pseudo féministe où rien de ce que fait le père ne trouve grâce aux yeux d'assistantes sociales incompetentes et partiales!» Et le trentenaire de s'indigner: «En 2022, mon ex a prétendu que je lui faisais du chantage au suicide et cela a été mis sans vérification au dossier alors que je l'ai toujours contesté. Cet élément mensonger continue d'être utilisé pour appuyer telle ou telle décision injuste et destructrice!» En 2023, une onéreuse expertise pédopsychiatrique, à ses frais, vient finalement

rétablir l'équilibre au bénéfice d'Alex. «Malgré cela et les rapports favorables d'Espace Contact, ce lieu où je voyais ma fille sous la supervision d'un tiers, le juge a donné la garde à madame et ne m'a décerné qu'une grosse pension alimentaire et un droit de visite hebdomadaire désormais bafoué», peste Alex. ■

Laurent Grabet

*prénom d'emprunt

Une association de parents demande la tête de Manon Schick

Le Mouvement, Parents, Enfants, Jeunesse (MPEJ) a écrit au Grand Conseil puis convoqué la presse pour demander la démission de Manon Schick, actuelle numéro 1 de la DGEJ. «Ses cinq années à la tête de la DGEJ ont démontré qu'elle n'avait ni les épaules ni même la formation pour espérer réussir à réformer cette institution. L'impact de la DGEJ sur les enfants et leurs parents est souvent terrible d'autant que Justice de paix et tribunaux ont la fâcheuse tendance à suivre leurs rapports sans recul», assène Julien Dura, président du MPEJ. Quant à la DGEJ, elle précise dans une réponse détaillée, agir «en toute impartialité et placer l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de ses actions». L'institution précise ne pas avoir à «commenter des accusations personnelles à l'encontre de sa directrice», laquelle, comme ses collaborateurs, «bénéficie de l'entière confiance» du Département de l'enfance et de la jeunesse.

Après les oppositions, la pétition

FLEURETTES · Plus de 2100 signatures ont été récoltées par les adversaires d'un projet immobilier qui prévoit la démolition de deux villas historiques.

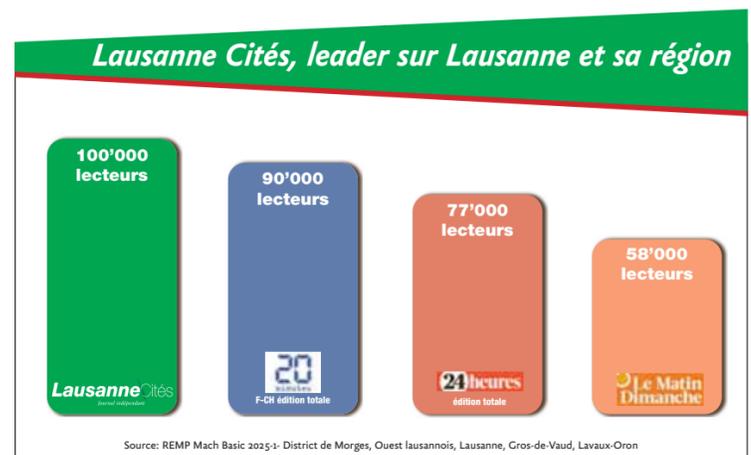
La pression s'accroît contre un projet immobilier dans le quartier des Fleurettes, sous-gare à Lausanne (lire LC 10.04.2025). Alors que des dizaines d'oppositions ont été déposées lors de la mise à l'enquête, une pétition devait être adressée ce mardi 20 mai au Conseil communal. A l'heure d'écrire ces lignes, elle était munie de plus de 2100 signatures. Elle a été lancée par des riverains qui veulent empêcher la destruction de deux villas des années 1920, situées côte à côte aux chemins de Fontenay 3 et du Mont-Tendre 19. Le développeur immobilier Senzi SA, basé dans la capitale vaudoise, veut ériger à la place un seul immeuble de dix-neuf logements.

Une densification qui questionne

La pétition demande notamment «la suspension des projets de démolition-reconstruction de bâtiments emblématiques» dans ce quartier «à haute valeur urbanistique». Considéré comme d'intérêt prépondérant (note 2) par le Canton de Vaud, l'ensemble du site va faire l'objet prochainement d'une procédure de protection par inscription à l'inventaire cantonal. «Nous avons été surpris en bien par le nombre élevé de soutiens obtenus», réagit Peter Utz, habitant des Fleurettes de longue date parmi les initiateurs de la pétition. Des personnes d'autres quartiers de la ville se sont senties concernées, selon lui. «Les gens comprennent que la protection du patrimoine ne doit pas être sacrifiée pour densifier à tout va.» Le promoteur, lui, assure avoir tout mis en œuvre pour que la construction envisagée s'intègre au mieux dans la zone. Directeur de Senzi SA, Jacques Secnazi souligne aussi «que le projet propose beaucoup moins de droits à bâtir que le règlement actuel le permet».

Une séance d'information s'est tenue sur place le 10 avril dernier. Elle a réuni des représentants de l'entreprise, les architectes et des riverains. Aux dires de participants, la discussion s'est déroulée dans un climat cordial. Mais elle n'a manifestement pas fait bouger les lignes. Le Conseil communal doit maintenant examiner la pétition. La procédure concernant la demande de permis de construire suit son cours en parallèle. ■

Benjamin Keller



Des soins à domicile pour vivre pleinement.

Je bénéficie des meilleurs soins, adaptés à mes besoins, sans quitter mon domicile: un service fiable et personnalisé.

021 311 19 20



Prenez un rendez-vous de conseil!



senevitaCasa
Vaud

PUB



Un candidat dans un fauteuil



Le socialiste Julien Eggenberger est un prétendant sérieux pour prendre la relève de Florence Germond en 2026. Interview. [page 5](#)

Un papy s'attaque à la drogue



Un Lausannois de 74 ans, agacé par l'inaction des autorités face à la drogue, a décidé de mener son propre combat en lançant une campagne d'affichage sauvage à travers la ville. [page 5](#)

Livre: Charlie Caccini raconte Lausanne

[page 7](#)



Mercredi 21 - jeudi 22 mai 2025 - N° 2273 - www.lausannecites.ch

Mineurs en danger: les ratés vaudois



Page 3

La droite se déchire



DR

Au Mont-sur-Lausanne, UDC et indépendants de droite sont divisés. En 2026, ils devraient faire cavalier seul. [page 7](#)

Trouble de la vue



123RF

La presbytie, due à l'âge, gêne la vision de près mais se corrige grâce à la chirurgie, aux lunettes et aux lentilles. [page 8](#)

Jouez Gagnez



JOHNNY C SEVANE

Votre pass pour assister au 15^e Blues Rules Crissier Festival, qui aura lieu du 4 au 8 juin, vous attend! [page 11](#)

PUB

BON JOUR

Suivez votre ligne de vie, venez donner votre sang



T 0800 148 148 | jedonnemonsang.ch

Loisirs & sorties



- Un ouvrage dévoile 96 randonnées à faire autour du lac Léman.
- Une bande dessinée sur les Piccard, un trio de «savanturiers».
- Un lieu, une histoire: la piscine-patinoire de Montchoisi. [pages 9 et 11](#)

123RF

PUB

NOUS
PAYONS
JUSQU'À
78.- CHF
le g

OR du temps & Fils

Vous avez peut-être un trésor à la maison, nous recherchons à acheter tous bijoux or ou argent, lingots, pièces ou tous DIAMANTS de toutes formes, toutes montres bracelets ou montres de poche avec ou sans marque même en mauvais état, toutes fournitures d'horlogerie. Nous recherchons pour meubler un petit château tous tableaux de toutes grandeurs du XIII^e au XX^e siècle dans l'état, tous miroirs dorés, statues en bronze ou bois, toutes pendules et mobilier XIII^e au XX^e art déco et asiatique, pâte de verre Gallé etc. Tous tapis, instruments de musique. **Expertises et déplacement à domicile gratuit, paiement cash discret.**

Venez nous rendre visite dans notre magasin

Or Du Temps & Fils - avenue de Cour 82 - Lausanne
078 807 37 99 / 021 616 21 23 / info@ordutempsfils.ch

